

Délibération n°2015-06/25.015

OBJET

Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°2 au marché n°2014-1404 « Ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles au-dessus de la RN 406 » - lot n°1.

DATE DE CONVOCATION

25/06/2015

Nombre d'Elus pouvant siéger :	10
Présents :	5
Pouvoirs :	1
Pour :	6
Contre :	0
Abstention :	0

ADOPTÉE A

Unanimité

Date et visa de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

L'an deux mil quinze, le 25 juin, le Comité syndical mixte d'étude et de réalisation de la Tégéval s'est réuni en Mairie de Villeneuve-Saint-Georges, salle Duhamel, sous la Présidence de Madame Sylvie ALTMAN.

Étaient présents, Mesdames Sylvie ALTMAN, Hélène de COMARMOND, Lamyra KIROUANI et Françoise LECOUFLE, Monsieur Pierre GARZON, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Était également présent : Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE, en sa qualité de suppléant.

Étaient absents excusés : Mesdames Nadia BRAHIMI, Nathalie DINNER et Dominique JOSSIC, Messieurs Gilles-Maurice BELLAIÏCHE, François DUROVRAY et Jean-Luc TOULY.



**DELIBERATION N° 2015-06/25.015 DU 25 JUIN 2015 RELATIVE A L'AUTORISATION
DONNÉE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ N°2014-1404
« OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT POUR LES PIÉTONS, LES PMR ET LES CYCLES AU-
DESSUS DE LA RN 406 » - LOT N°1**

LE COMITE SYNDICAL

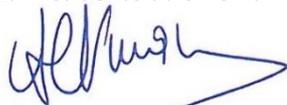
- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9,
- VU** le code des marchés publics,
- VU** le Budget général du Smer la Tégéval,
- VU** la délibération n°2013-06/19.009 du 19 juin 2014 autorisant la Présidente du Smer la Tégéval à signer le marché n°2014-1404 relatif à l'aménagement « d'un ouvrage de franchissement pour les piétons, les cycles et les PMR au-dessus de la RN406 » avec le groupement conjoint BOUYGUES TP / ZWALHEN & MAYR pour un montant total HT (tranche ferme + tranche conditionnelle) de 4 033 407,68 € soit 4 840 089,22 € TTC,
- VU** la délibération n°2015-02/19.008 du 19 février 2015 autorisant la Présidente du Smer la Tégéval à signer l'avenant n°1 au marché n°2014-1404 relatif à l'aménagement « d'un ouvrage de franchissement pour les piétons, les cycles et les PMR au-dessus de la RN406 » avec le groupement conjoint BOUYGUES TP / ZWALHEN & MAYR,
- VU** le rapport présenté par Madame Sylvie Altman, Présidente du Syndicat mixte,
- VU** la séance du 17 juin 2015 lors de laquelle le quorum n'a pas été atteint.

DELIBERE

- Article 1 : Approuve la conclusion de l'avenant n°2 (ci-annexé) au marché relatif à l'aménagement d'un ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles et au-dessus de la RN 406 » - Lot n°1 « gros œuvre / charpente métallique » attribué au groupement d'entreprises conjoint BOUYGUES TP (mandataire) / ZWALHEN & MAYR.
- Article 2 : Habilité Mme la Présidente du Smer la Tégéval à signer l'avenant n°2 (ci-annexé) au marché relatif à l'aménagement d'un ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles au-dessus de la RN 406 » - Lot n°1 « gros œuvre / charpente métallique » attribué au groupement d'entreprises conjoint BOUYGUES TP (mandataire) / ZWALHEN & MAYR.
- Article 3 : Les crédits nécessaires sont imputés sur le budget du Smer la Tégéval. L'incidence financière de cet avenant, d'un montant de 3 094,49 € HT soit 3 713,39 € TTC, augmente de 0,077 % le montant initial du marché.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits

La Présidente du Smer la Tégéval

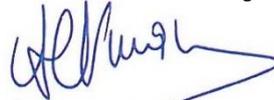


Sylvie ALTMAN

Vu et transmis à M. Le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982,

Le 1^{er} juillet 2015

La Présidente du Smer La Tégéval



Sylvie ALTMAN





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 2¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur

SMER LA TEGEVAL

Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France
Cité régionale de l'environnement
90 – 92 Avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

SIRET : 200 017 010 00022

Tel : 01 83 65 38 64

Fax : 01 82 82 83 85

Email : lategeval@aev-iledefrance.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement d'entreprises conjoint :

BOUYGUES TP (Mandataire)

1 avenue Eugène Freyssinet

78 280 GUYANCOURT

SIRET : 407 985 308 00011

Tel : 01 30 60 41 16

Fax : 01 73 01 71 16

Mèl : x.verdier@bouygues-construction.com

ZWAHLEN & MAYR SA (Co-traitant)

1 rue de la Biscuiterie

44000 NANTES

SIRET : 491 087 334 000 34

Tel : 09 52 18 49 52

Fax : 02 51 82 40 47

Mèl : philippe.moreau@zwahlen.ch

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Construction d'une passerelle piétons, cycles et PMR situé entre Créteil et Valenton franchissant la Rn406, la Rd102 et le Tcsp. Il s'agit d'un ouvrage métallique, d'une longueur de 221 mètres, fonctionnant comme une poutre continue sur six appuis.

Lot n°1 « Gros œuvre / Charpente / Equipements »

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Date de la notification du marché public: 25/07/2014
- Durée initiale d'exécution du marché public : 15 mois (y compris la période de préparation des travaux de 2 mois).
- Montant initial du marché public :
Montant total de l'offre de base retenue :
 - Taux de la TVA : 20,00 %
 - Montant hors taxes : 4 033 407,68 €.
 - Montant TTC : 4 840 089,22 €

Réparti de la manière suivante :

- Tranche ferme
 - Taux de la TVA : 20,00 %
 - Montant hors taxes : 3 995 807,68 €.
 - Montant TTC : 4 794 969,22 €
- Tranche conditionnelle n°1
 - Taux de la TVA : 20,00 %
 - Montant hors taxes : 37 600,00 €.
 - Montant TTC : 45 120,00 €

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant n°2 a pour objet l'application sur les surfaces vues du génie civil des appuis C0/ P2 / P3 / P4 / C5, hors surfaces de circulation au sol, d'une peinture anti-graffiti.

Le délai d'exécution de cette prestation supplémentaire est le suivant :

- Délai d'intervention : 3 semaines maximum par essai
- Délai de réalisation : 1 semaine (hors intempéries)

Ce délai d'exécution s'insère dans le délai global d'exécution du marché arrêté par avenant n°1, soit 16,5 mois.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

Montant de l'avenant 2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 3 094,49 €
- Montant TTC : 3 713,39 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,077 %

Nouveau montant du marché public:

- Taux de la TVA : 20 % €
- Montant HT : 4 036 502,17 €
- Montant TTC : 4 843 802,60 €

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BOUYGUES TP (Mandataire)		
ZWAHLEN & MAYR SA		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



Acte :

Préparé	Date 01/07/15 à 11:31	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Transmis	Date 01/07/15 à 11:31	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Accusé de réception	Date 01/07/15 à 12:28	

20150625010

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-01T11-31-53.01 (MI98268217)

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20150625-20150625010-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Election du Président et des membres du bureau

Date de décision : Jun 25, 2015 12:00:00 AM

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.1 Election executif

Acte :

Préparé	Date 01/07/15 à 10:35	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Transmis	Date 01/07/15 à 11:31	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Accusé de réception	Date 01/07/15 à 12:28	

20150625014

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-01T11-31-54.00 (MI98268218)

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20150625-20150625014-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Approbation de l'avenant n 3 à la convention de financement du projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Max à L'neil-Prévannes et habilitation donnée au Président de la commune

Date de décision : Jun 25, 2015 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7 Finances locales
7 6. Contributions budgetaires

Acte :

Préparé	Date 01/07/15 à 10:57	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Mis à jour	Date 01/07/15 à 11:10	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Transmis	Date 01/07/15 à 11:31	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Accusé de réception	Date 01/07/15 à 12:28	

20150625013

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-01T11-31-50.00 (MI98268173)

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20150625-20150625013-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Approbation de la conclusion de l'avenant n.1 à la convention de co-ma[^]trise d'ouvrage entre la ville de Valenton et le Smer la Tégéval pour la réalisation de l'opération rue du 11 novembre 1918 - Parc des et habilitation du Président de le signer

Date de décision : Jun 25, 2015 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1 Commande Publique
1 4 Autres types de contrats
1 4 2 Avenant

Acte :

Préparé

Date 01/07/15 à 10:43

Par NICOLEAU BERGERET Severine

Transmis

Date 01/07/15 à 11:31

Par NICOLEAU BERGERET Severine

Accusé de réception

Date 01/07/15 à 12:33

20150625011

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-01T11-31-51.00 (MI98268223)

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20150625-20150625011-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Election membres de la commission d'appel d'offres

Date de décision : Jun 25, 2015 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5 Institutions et vie politique
5.3 Designation de représentants

Acte :

Préparé	Date 01/07/15 à 10:37	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Transmis	Date 01/07/15 à 11:31	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Accusé de réception	Date 01/07/15 à 12:38	

20150625012

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-01T11-31-52.00 (MI98268157)

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20150625-20150625012-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Délégation donnée au président pour la signature des marchés inférieurs à 2017 000 euros HT

Date de décision : Jun 25, 2015 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5 5. Delegation de signature

Acte :

Préparé	Date 01/07/15 à 10:39	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
MIs à jour	Date 01/07/15 à 11:11	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Transmis	Date 01/07/15 à 11:31	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Accusé de réception	Date 01/07/15 à 12:28	

pouvoirCS250615

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-01T11-31-53.00 (MI98268169)

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20150701-pouvoirCS250615-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Pouvoir

Date de décision : Jul 1, 2015 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 5 Institutions et vie politique
5 4 Delegation de fonctions

20150625015

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-07-01T11-31-57.01 (MI98268175)

Identifiant unique de l'acte : 075-200017010-20150625-20150625015-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n.2 au marché n.2014-1404 "Ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles au-dessus de la RN 406" - Lot n.1

Date de décision : Jun 25, 2015 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1 Marchés publics
1.1 2. Avenant

Acte :

Préparé	Date 01/07/15 à 11:01	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Mis à jour	Date 01/07/15 à 11:10	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Transmis	Date 01/07/15 à 11:31	Par <u>NICOLEAU BERGERET Severine</u>
Accusé de réception	Date 01/07/15 à 12:28	

